

DIRECTION DE LA COORDINATION DES PROGRAMMES (DPC)

NOTRE MISSION

La **Direction de la coordination des programmes (DPC)** sert de relais pour transmettre l'expertise du Conseil de l'Europe aux bénéficiaires sur le terrain. La DPC **coordonne l'assistance technique ciblée** qui aide les États membres du Conseil de l'Europe et des régions voisines à respecter pleinement les engagements qu'ils ont pris auprès du Conseil de l'Europe en matière de défense des **droits humains, de la démocratie et de l'État de droit**. En élaborant et en mettant en œuvre des plans d'action et d'autres documents de coopération stratégique adoptés par le Comité des Ministres, la DPC contribue à traduire les normes européennes en réformes concrètes qui renforcent les institutions, protègent les citoyens et font progresser les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

La DPC **supervise un réseau de 16 bureaux** dans les États membres et des régions voisines, dirige les efforts pour mobiliser les ressources extrabudgétaires, et coordonne les programmes et projets phares de l'Organisation. En gérant également les ressources administratives, financières, logistiques et humaines du secteur de la coopération, la DPC assure un contrôle qualité, une gestion financière saine, une mise en œuvre cohérente sur le terrain ainsi que des rapports clairs et axés sur les résultats à l'intention des donateurs.

EN CHIFFRES : DES RÉSULTATS CONCRETS

Portefeuille de coopération



16 bureaux extérieurs à Ankara, Bakou, Belgrade, Bucarest, Chişinău, Kiev, Podgorica, Sarajevo, Skopje, Tbilissi, Tirana, Venise et Erevan, ainsi qu'à Rabat, Tunis et Pristina.



Plus de 500 millions d'euros de contributions volontaires mobilisés au cours de la dernière décennie, garantissant la coopération au niveau national.

Excellence en matière de gestion de projets : plateforme PMM



750 utilisateurs actifs gérant la coopération entre les bureaux extérieurs et le siège à l'aide d'une méthodologie et d'une plateforme informatique sur mesure.



620 projets (340 en cours de mise en œuvre, 280 prévus) avec 2 050 résultats ciblés, afin de soutenir les réformes nationales.

30 000 documents clés dans un référentiel central avec transfert de données vers le système OPSYS de l'UE, unique parmi les partenaires de l'UE.



EUROPE ET ÉTATS MEMBRES DE L'UE

L'assistance technique dirige les réformes dans les domaines des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit. Ils sont principalement financés par des contributions volontaires de l'Union européenne, des États membres et observateurs et d'autres donateurs. Ces projets aident les bénéficiaires à mettre en œuvre les recommandations de suivi des organes du Conseil de l'Europe et à s'aligner sur les normes européennes.

RÉGIONS VOISINES

La DPC soutient les efforts pour étendre les conventions et normes uniques du Conseil de l'Europe aux régions voisines, favorisant les transitions démocratiques, la bonne gouvernance et la coopération régionale pour lutter contre les menaces transfrontalières, tout en construisant un espace juridique commun entre l'Europe et ses partenaires dans les régions voisines.

PARTENARIATS CLÉS AVEC L'UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne est le partenaire stratégique du Conseil de l'Europe. Cette coopération conduite par les programmes conjoints comprend des cadres de coopération à grande échelle, notamment

- la « **Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye** » ;
- le « **Partenariat pour une bonne gouvernance** » dans les pays d'Europe orientale et du Caucase du Sud ;
- le « **Programme Sud** » mis en œuvre dans le voisinage méridional ;
- **l'assistance technique de l'UE SG REFORM.**



ACCÉDEZ AUX DOCUMENTS DE PROGRAMMATION, Y COMPRIS LES PLANS D'ACTION ET LES PARTENARIATS DE VOISINAGE, EN SCANNANT LE CODE QR.

POURQUOI VOTRE PARTENARIAT EST IMPORTANT

La DPC aide à transformer les engagements politiques en réalité institutionnelle, en aidant ses partenaires à renforcer la résilience démocratique et à offrir une meilleure gouvernance à leurs citoyens. L'engagement diplomatique et les contributions financières permettent à la DPC de :

- Développer des programmes phares à fort impact.
- Répondre rapidement aux besoins émergents en matière de réforme grâce à ses bureaux sur le terrain.
- D'innover en matière d'outils de gestion de projets, tels que le PMM, pour une efficacité et une visibilité accrues.